

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 18 janvier 2011

Conseillers  
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **10**

**SEANCE du 28 janvier 2011**

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Néant

Procuration : Néant.

**Délibération n° 2011/01**

**Objet : Instauration du droit de préemption urbain**

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 211-1 à L. 211-7 et les articles R\*. 211-1 à R. 211-8 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par une délibération du conseil municipal en date du 3 avril 2009 ;

Considérant que le code de l'urbanisme donne la possibilité aux communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme d'instituer le droit de préemption urbain notamment sur tout ou partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation futures ;

Le conseil municipal, entendu les explications après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents ;

DECIDE d'instaurer le droit de préemption urbain sur toutes les zones urbaines et les zones d'urbanisation futures de la commune, telles que sur le plan en annexe ;

CHARGE le maire d'exécuter toutes les obligations en matière d'affichage, de publication et de transmission auprès des instances concernées.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 28 janvier 2011.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 31 janvier 2011.

Le Maire  
Alain NORTH